

Reflet

Informations municipales de Guichen•Pont-Réan

Réouverture des services municipaux administratifs

Vos services municipaux rouvrent leurs portes, mais soyez vigilants à bien respecter les mesures en place, il en va de la sécurité de tous ! Le port du masque est fortement recommandé dès lors que vous venez dans un des services de la Ville. Le lavage des mains avec le gel hydroalcoolique mis à votre disposition est vivement conseillé dès votre entrée. Des sens de circulation ont été mis en place afin de limiter au maximum les croisements, merci de bien les respecter. Les agents sont équipés de masques et/ou visières et portent des gants pour la manipulation des documents.



L'accueil de la Mairie

L'accueil de la Mairie rouvre aux horaires habituels

- du lundi au vendredi :
- de 8h30 à 12h et de 14h à 18h
- le samedi : de 9h à 12h
- fermé le jeudi après-midi

Il est cependant conseillé de privilégier le contact téléphonique et les mails (guichenpontrean.fr/ page d'accueil "> Nous contacter")

L'accès au hall est limité à 4 personnes maximum en même temps.

Au-delà de 4 personnes, l'attente se fait en extérieur. Pour limiter les contacts prolongés avec d'autres personnes, un pré-accueil est mis en place, vous serez ainsi orienté rapidement. Un plexiglass a été installé sur la banque d'accueil.

■ **Contact : 02 99 05 75 75 – touche 5**

Le service Urbanisme

Réouverture de l'accueil téléphonique aux horaires d'ouverture de la Mairie, si un rendez-vous est nécessaire, il sera proposé par l'agent.

■ **Contact : 02 99 05 75 75 – touche 2**

Le service Affaires scolaires

L'accueil du public se fera uniquement sur RDV

Pour rappel les inscriptions scolaires sont à réaliser via un formulaire disponible sur le site internet de la Ville.

■ **Contact : 02 99 05 75 75 – touche 4**

Les Services Techniques

L'accueil dans le service sera limité à une personne à la fois.

■ **Contact : 02 99 05 75 75 – touche 3**

Le Centre communal d'action social (CCAS)

L'accueil du public se fera uniquement sur RDV.

L'accès se fera par l'arrière de la mairie au niveau du passage entre la place Georges Le Cornec (au niveau de la Trésorerie) et la Poste.

■ **Contact : 02 99 05 75 75 – touche 1**

Edito

Nous y sommes ! Après une longue période, très difficile pour beaucoup d'entre nous, c'est le moment du déconfinement. Une nouvelle étape, extrêmement importante, que nous devons tous aborder avec responsabilité et sérieux.

Nous avons mis en place différentes mesures pour "réussir" ce déconfinement, dans les écoles, dans les lieux publics, dans les services de la Ville... je vous demande donc, tout comme les gestes "barrière", de les respecter. Sans votre concours, il nous sera impossible de combattre cet ennemi invisible qu'est ce satané virus.

Je veux par ailleurs assurer de mon soutien les acteurs économiques de la Commune, beaucoup m'ont fait part des difficultés causées par cette période de crise. Avec la Communauté de Communes, le Département et la Région, nous allons leur apporter notre aide au mieux de nos capacités. Vous, Guichennais et Pont-Réannais, vous pouvez aussi les aider, tout simplement en consommant local. C'est dans ces moments difficiles que la solidarité prend tout son sens.

Enfin, je remercie chacun d'entre vous, vous qui êtes restés en première ligne sur le terrain chaque jour, le personnel de santé et tous les métiers indispensables, les professionnels de l'Ehpad, les Aides à domicile et les agents municipaux. Un grand merci aux bénévoles pour la confection des masques. Et enfin merci à vous tous qui êtes restés chez vous, confinés.

Joël Sieller

INFORMEZ-VOUS !

Pour ne rien rater de l'actualité de votre Ville plusieurs médias sont à votre disposition : **le site Internet guichenpontrean.fr, la page Facebook @ville.guichen et les panneaux lumineux.** Ces supports sont mis à jour quotidiennement.

Vous pouvez également vous brancher sur Radio Laser (95,9) !

RÉGLEMENTATION

Équipements sportifs et pratique sportive

Les équipements sportifs intérieurs et extérieurs (y compris les terrains de foot et les city stades) **restent fermés au public.**

La **pratique du sport en extérieur** est possible dans la limite de 10 personnes maximum et si un espace de 4m² par personne est bien respecté.

Accès aux aires de jeux

L'arrêté municipal, pris pour limiter l'accès à certains espaces publics afin d'éviter la propagation du Covid-19, reste d'actualité vous ne pouvez pas vous rendre, jusqu'à nouvel ordre :

- > sur les aires de jeux
- > sur les parcours sportifs de Guichen et Pont-Réan.

Halage

La réouverture du halage devrait être effective à partir de la fin de la semaine du 11 mai.

Églises

Les regroupements dans les églises sont interdits sauf pour la célébration d'obsèques dans la limite de 20 personnes.

.....

ÉVÉNEMENTS

Et ce RDV, aura-t-il lieu ?

Pour en savoir plus sur les événements prévus sur la Commune, rendez-vous sur la page Agenda sur site Internet de la Ville : www.guichenpontrean.fr.

Au fur et à mesure des informations qui nous parviennent, nous indiquons sur chaque page les annulations...

Si l'événement que vous recherchez n'est pas en ligne sur ce site, merci de vous référer aux organisateurs.

.....

FORMALITÉS

Carte d'identité et passeport

Besoin de faire faire des papiers d'identité ? Prenez votre RDV en ligne sur le site internet de la Ville. Disponibilités à partir du 24 juin.

Remise des titres : sans RDV dès réception du SMS.

■ www.guichenpontrean.fr - encart "RDV CNI passeport" sur la page d'accueil

PROTECTIONS

1 masque par habitant

La Commune s'est associée à l'AMF et à d'autres communes du Département d'Ille-et-Vilaine et de Vallons de Haute Bretagne Communauté afin de passer une commande groupée de masques alternatifs (en tissu) pour tous les habitants.

Une première distribution a eu lieu

En parallèle de cette commande, la Ville a sollicité des bénévoles il y a quelques semaines afin qu'ils confectionnent des masques, ces "petites mains" volontaires en ont fabriqué près de 900 ! Une première distribution a donc pu avoir lieu le 9 mai pour les personnes de plus de 70 ans et les personnes les plus vulnérables. Les bénéficiaires des services du CCAS en reçoivent actuellement par les Aides à domicile.

La distribution à tous les habitants

La commande de masques devrait être réceptionnée entre le 17 et le 23 mai, dès lors la distribution à l'ensemble des habitants sera organisée. Plusieurs lieux de distribution sont prévus :

- à Guichen en Mairie (salle polyvalente et salle du Conseil municipal)
- à Pont-Réan - salle Henri Brouillard
- dans les campagnes où des barnums seront installés afin d'être au plus près des habitants

Les lieux précis, dates et horaires ne sont pas encore fixés mais la Ville proposera plusieurs créneaux afin que chacun puisse venir en fonction de ses disponibilités.

L'ensemble des habitants sera informé des modalités de distribution par le biais des outils de communication de la Ville (cf encart page 1), Radio Laser et Ouest France.

Des citoyens hypers-actifs !

"Découpe du tissu et des bandes, pliage et repassage des pièces, couture à la machine et finition... à chacune sa mission ! C'est un travail à la chaîne, que chacune réalise de chez elle, s'amuse une bénévole qui fait le relais entre les différentes ouvrières.

Fabriquer des masques n'est pas aussi simple qu'il y paraît mais une fois que le pli est pris, la cadence augmente !"

"Plusieurs groupes comme celui-ci ont vu le jour sur la Commune, indique Joël Sieller, nous avons aussi des bénévoles d'associations comme Du fil en aiguilles ou Aux bonnes affaires ainsi que d'autres anonymes. Je tiens à les remercier au nom de tous les habitants pour cette action solidaire et citoyenne !".



TRAVAUX

Reprise des gros chantiers de la Ville

Fin du confinement rime avec reprise des chantiers ! Cela fait déjà quelques jours que les artisans ont repris le chemin de Guichen et notamment de la future Médiathèque.

Puis, très prochainement, ce sera le lancement des travaux de rénovation de la Salle Alain Colas et du terrain de foot synthétique.

■ Suivez l'avancée de ces chantiers sur [Facebook @ville.guichen](https://www.facebook.com/ville.guichen) et guichenpontrean.fr

BUDGET PARTICIPATIF

Des projets très sympas bientôt soumis à vos votes !

L'étude des projets a pris un peu de retard mais le Budget participatif #3 n'est pas abandonné ! La présentation des projets qui devait avoir lieu le 15 mai est annulée, pour éviter tout rassemblement, mais surveillez la page Facebook et le site internet de la Ville. On vous en dit plus très vite !

ÉCOLE

Réouverture des écoles

Jeudi 14 mai : grand jour pour les enfants de grande section de maternelle au CM2 ! C'est la reprise de l'école. Mais à vrai dire, rien n'est plus vraiment comme avant...

Une nouvelle organisation

Pour des questions organisationnelles, la Ville, en concertation avec les Chefs d'établissements et le Clad-Ufcv, a fait de le choix d'avancer le retour à la semaine des 4 jours, prévu initialement en septembre 2020. Ce changement fait partie de la liste des "nouveautés" de l'école "post-confinement". "Nous avons mis en place une série de mesures afin de permettre un retour en toute sécurité, explique une Directrice, ainsi, conformément au guide du dé-confinement fourni par l'Éducation Nationale, les classes ne compteront pas plus de 10 enfants pour les maternelles et 15 pour les élémentaires, ce qui signifie qu'un enfant ne viendra que 2 jours par semaine à l'école. Nous imposons des règles strictes afin de respecter la distanciation, en classe, mais aussi dans les cours. Ces dernières sont divisées en plusieurs zones." Un gros travail a également été fait sur la gestion des flux : les arrivées du matin seront par exemple échelonnées, les passages aux sanitaires sont calculées de façon à ce qu'il y ait le moins de croisements d'élèves possibles...

La restauration scolaire et les accueils périscolaires du matin et du soir

Là encore, après études sur sites, la décision a été prise : pour limiter les risques, les groupes d'enfants ne doivent pas se mélanger, ainsi, ils déjeunent en classe. Les repas froids sont confectionnés et livrés par la Cuisine centrale de la Commune. Les accueils périscolaires du matin et du soir ont également lieu dans les classes, "c'est une organisation très différente qui demande du personnel supplémentaire mais nous voulions que tout soit fait pour assurer une sécurité sanitaire optimale, même si on sait tous que le risque 0 n'existe pas, insiste Elif Ricaud, adjointe au Maire en charge de l'enfance, jeunesse, restauration et affaires scolaires."

Équipements de protections et entretien des locaux

Les masques pour les enfants en dessous de 10 ans ne sont pas préconisés par l'État, seuls les adultes sont donc équipés (sauf choix des parents) de masques et visières. Dans chaque classe du gel hydro-alcoolique est mis à disposition des élèves sous contrôle de l'adulte référent, cela bien sûr en complément d'un lavage des mains régulier. Tous les locaux et matériels sont désinfectés chaque soir avec des passages plusieurs fois par jour dans les sanitaires et sur les points de contact.

CULTURE

A la Médiathèque, on choisit ses documents à distance et on vient les récupérer en toute sérénité !

Vous attendez aussi la réouverture de la Médiathèque avec impatience, malheureusement ce n'est pas pour tout de suite, mais... bonne nouvelle : vous allez tout de même pouvoir à nouveau emprunter et rendre des documents dès le 19 mai ! Mode d'emploi.

Comment choisir vos documents ?

> Faites votre sélection en vous rendant sur le Portail des Bibliothèques des Vallons : <https://guichen-pom.c3rb.org/> > ou bien contactez votre Médiathèque. Vous pourrez choisir 5 documents (livres, revues, CD, DVD) par carte et les garder 3 semaines maximum.

Et pour le retrait ?

Une fois votre sélection faite, vous contactez la Médiathèque, un agent vous fixera un RDV et vous expliquera, à ce moment là, le lieu du retrait et la procédure à appliquer au moment de la rencontre.

Comment rapporter les docs empruntés ?
Même processus : tout se passe sur RDV !

C'est bon à savoir...

Les documents rendus seront mis en quarantaine entre 5 et 10 jours avant d'être désinfectés et réintégrés dans les rayonnages.

Si votre abonnement est arrivé à échéance pendant la période de confinement, vous pourrez bénéficier du service jusqu'à la réouverture au public de la Médiathèque.

■ **Contact : 02 99 05 38 32 ou par mail à mediatheque@ville-guichenpontrean.fr**



Accueil de loisirs

Qui dit retour à la semaine de 4 jours, dit centre de loisirs le mercredi. Les enfants de la grande section au CM2 seront accueillis par le Clad UFCV à l'Île Ô Mômes. Cet accueil se fera uniquement sur inscription pour des questions d'organisation.

■ **Contact : mar., mer. et ven. de 10h à 12h30 et de 14h à 18h / sam. : de 10h à 12h**
Tél. : 02 99 57 06 43 - clad.guichen@ufcv.fr

Service minimum d'accueil (SMA)

Pendant le confinement, le SMA était co-organisé par la Ville et les enseignants de toutes les écoles à l'école Jean Charcot, il est désormais organisé dans chaque école. Si besoin, contactez le Directeur ou la Directrice de l'école où est scolarisé votre enfant.

Multi-accueil

Depuis le 11 mai, le Multi-accueil a rouvert 1 unité sur les 2 existantes. 10 enfants sont accueillis par 5 à 6 professionnels.

Inscriptions scolaires

Afin de limiter les contacts et les déplacements, un système d'inscription en ligne a été mis en place. Cette démarche dématérialisée est à privilégier. C'est simple, rapide et accessible 7j/7 et 24h/24 !

Rendez-vous sur le site internet www.guichenpontrean.fr - rubrique "Actualités"

■ **+ d'infos : secretariat.scolaire@ville-guichenpontrean.fr - 02 99 05 75 75**

ET AUSSI...

Bibliothèque de Pont-Réan

La Bibliothèque de Pont Réan mettra également en place un système de réservation avec un retrait sur rdv d'ici le 25 mai.

Plus d'informations sur la page Facebook de la Biblio ou par mail.

■ **Facebook : Bibliothèque Pont-Réan**
mail : bibliopontrean@gmail.com

La ludothèque la Ronde des jeux

Il va falloir patienter encore quelque temps avant de pouvoir emprunter à nouveau des jeux...

Suivez l'actualité de la Ludothèque sur sa page Facebook

■ **Facebook : Ludothèque la Ronde des jeux Guichen** - mail : ludothèque.guichen@gmail.com



DÉCHETS

Gestion des déchets

Malgré la Covid-19, les agents du Smictom sont restés mobilisés pour gérer nos déchets, merci à eux !
Voici un nouveau point sur l'organisation en place depuis le 11 mai.

La déchetterie de Guichen

Les travaux de la déchetterie de Guichen, entamés avant le confinement, ont été stoppés durant cette période. Ils ont redémarré il y a quelques jours avec pour objectif une réouverture fin juin-début juillet.

Les cartes d'accès aux déchetteries

Pensez à l'après ! Vous pouvez demander vos cartes d'accès aux déchetteries par le biais d'un formulaire disponible sur le site du Smictom.

Les modalités de distribution/retrait ne sont pas encore définies, mais pas d'inquiétude, l'accès aux déchetteries restera libre jusqu'à la fin de l'année.

Les sacs biodéchets

Depuis le 11 mai, les habitants peuvent venir retirer 1 rouleau par foyer, en Mairie.

Les déchets verts

Dès le 11 mai, les habitants pourront emmener leurs déchets verts uniquement les lundis, mercredis et samedis dans les déchetteries de :

- **Bain de Bretagne** : lundi et samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30 - mercredi : de 14h à 18h30
- **Val d'Anast** : lundi de 14h à 18h - samedi de 9h à 12h
- **Sixt-sur-Aff** : lundi et mercredi de 14h à 18h, le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Dès le 18 mai, il sera également possible d'emmener uniquement les lundis, mercredis et samedis ces déchets verts à la déchetterie de :

- **Guipry-Messac** : le lundi de 14h à 18h / le mercredi de 9h à 12h / le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

A partir du 2 juin, ces déchetteries rouvriront normalement et le dépôt de tous les déchets pourra être fait.

Les déchets d'entreprises

Les entreprises pourront déposer l'ensemble de leurs flux tous les vendredis :

- **dès le 11 mai** dans les déchetteries de Bain de Bretagne, Val d'Anast ou Sixt-sur-Aff
- **dès le 18 mai** à la déchetterie de Guipry-Messac

Rappel

Il est totalement interdit de déposer vos déchets verts sur l'espace public ou de les brûler. Ces incivilités sont passibles d'amendes (dépôt sauvage : 68 € et brûlage : 450 €)

■ + d'infos : smictom-paysdevilaine.fr

COMMERCES

Vos commerces de proximité rouvrent leurs portes

Les soutenir, c'est facile !

Vos commerçants ont souffert de la fermeture obligatoire qu'il viennent de subir. Les soutenir est essentiel ! Et puis, entre nous, c'est simple : il nous suffit juste de consommer local ! Achats alimentaires et non alimentaires mais aussi services, nous disposons de tout à proximité alors pourquoi aller chercher plus loin ?

Un p'tit restau, ca vous dit ?

Il va falloir patienter un peu pour retrouver l'ambiance de votre restaurant préféré, mais ... vous pouvez d'ores et déjà vous faire un petit plaisir gustatif à domicile ! Beaucoup de restaurants proposent des menus à emporter ou en livraison à domicile. C'est le cas : du Gargantua, de La Grange, de l'Auberge des Landes, de Domino's pizzas, de Chez Ai, du Temps d'une pause, de La Bella Regina, de la Crêperie La Cale de Réan, de La crêperie Délices.

...et les producteurs locaux sont là aussi !

- Le Goût d'ici - marché bio et local en ligne
- La Ferme des Petits bonhommes : fruits et légumes
- La Pomme du coteau : pommes à compote - 7 sortes de jus de pommes (pétillant, parfumé...) - œufs - légumes
- Le Rocher de la Licoisière : céréales bio - foin et paille pour basse-cour et petits animaux
- Christian Hillion : œufs - distributeur sur le parking de Qualité viande

Food truck

- jeudi soir : pizza à Guichen
- samedi midi : galette/saucisse à Guichen
- dimanche matin : poulet rôti à Pont-Réan
- dimanche soir : pizza à Pont-Réan

Marchés

- Le **marché du mardi matin** se poursuit dans les conditions mises en place durant le confinement.
- Le **marché bio du jeudi soir** rouvrira ses portes le 28 mai, sous les Halles

■ + d'infos : guichenpontrean.fr - rubrique Actualités : "Soutenir le commerce local"

Erratum : L'alimentation de Pont-Réan était bien ouverte durant le confinement et le reste.

PERMANENCES

Caf

Pas de reprise des permanences prévue à ce jour. Dès que les dates seront connues elles seront communiquées sur le site de la Ville.

Conciliateurs de justice

Pour régler à l'amiable les litiges entre particuliers (problème de voisinage, copropriété, litiges locatifs...) ou avec un professionnel. Service gratuit. En Mairie - Uniquement sur RDV au 02 99 05 75 75.

SANTÉ

Pharmacies de garde

17/05 : Pharmacie Rimbault
Pont-Réan - 02 99 42 21 94

21/05 : Pharmacie Mercier
Bruz - 02 99 57 13 14

24/05 : Pharmacie Rousseau
Bruz - 02 99 52 61 08

31/05 et 01/06 : Pharmacie de Goven
02 99 42 01 54

7/06 : Pharmacie de l'Hôtel de ville
Laillé - 02 99 42 56 87



L'OURS /// Imprimé par nos soins à 4000 exemplaires - Joël Sieller, Directeur de publication - Sylvana Bigot, Rédacteur en chef. Élodie Girot, rédaction, photos, secrétariat de rédaction Daniel Lelégard, impression. Mai 2020.